

Sujet : [INTERNET] projet parc éolien des Rieux contribution à l'enquête publique

De : >

Date : 21/09/2022 à 18:00

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Objet: Enquête publique - Projet «Parc éolien des Rieux »

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant qu'exploitant viticole sur les Coteaux de Bergères-sous-Montmirail, je commencerai par dire que notre coteau va s'en trouver défiguré.

Actuellement le point de vue sur la vallée est déjà entaché par les éoliennes de « la Butte de Soigny » et l'implantation de ce nouveau parc éolien viendrait enlaidir le plateau de l'autre rive.

Il sera alors impossible de poser le regard sur notre magnifique coteau sans apercevoir ces tas de ferrailles immondes !

A l'heure des certifications environnementales où, pour tout projet de plantation, on nous demande l'intégration paysagère des installations (avec une forte recommandation pour la pose de piquets bois), ce projet semble bien mal venu !

Bergères-sous-Montmirail n'a malheureusement pas la force économique de la Côte des Blancs d'où aucun projet éolien ne saurait gâcher le paysage viticole.

Habitant l'Echelle-le-Franc (hameau de Montmirail), je subis déjà les nuisances de ces objets inutiles. Trop c'est trop ! Impossible de poser le regard sur notre paysage sans être agressé par des éoliennes !.

Pourquoi ne pas en mettre aux abords des grandes agglomérations? Trop de contestations peut être?

Notre France « périphérique » mérite mieux que cela.

Toutes ces nuisances seraient supportables si l'éolien faisait partie des solutions d'avenir d'un nouveau mix énergétique; mais il n'en est rien et plus personne ne l'ignore malgré la propagande d'état (en outre elles n'améliorent pas, bien au contraire, le bilan Carbone de la France).

Tout ceci n'est qu'un business juteux à grands renforts de deniers publics.

Maintenant nos petites communes exsangues ont bien du mal à refuser de tels projets tant la manne financière est conséquente ! Seuls quelques élus courageux à la vision non court-termiste s'y hasardent.

Merci à Madame le Maire de Bergères-sous-Montmirail qui; en tant que maire mais aussi en tant qu'exploitante, aurait pu profiter du projet, et défend pourtant bec et ongles notre territoire et ses habitants.

Cordialement.

G. & X C

51210 MONTMIRAIL